

PAR COURRIEL

Montréal, le 25 septembre 2025

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 13 septembre 2025**

---

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 13 septembre dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des renseignements ou des documents suivants :

- le nombre de plaintes formulées à l'Office de la protection du consommateur dans le secteur automobile, spécifiquement pour la région de Québec et ses environs;
- savoir s'il y a une augmentation par rapport à celles-ci.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons les renseignements que nous détenons en lien avec votre requête, soit le nombre de plaintes formulées à l'Office, entre 2022 et 2025, relativement aux automobiles d'occasion et aux automobiles neuves.

- 2022-2023 : 4 363 plaintes
- 2023-2024 : 5 493 plaintes
- 2024-2025 : 6 999 plaintes

Veuillez noter que ces informations sont diffusées à l'Annexe I des [rapports annuels de gestion](#) de l'Office de la protection du consommateur.

Sachez toutefois que nous ne disposons pas des renseignements qui nous auraient permis de départager ces plaintes par région. Par contre, vous pouvez consulter le jeu de données ouvertes des [plaintes de l'Office](#), où chaque plainte reçue est répertoriée, notamment en fonction du bien visé (COCON 10120-Automobiles neuves et COCON 10130-Automobiles d'occasion) et de la ville du siège social du commerçant visé.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veillez agréer, \_\_\_\_\_, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Joël Simard  
Substitut au responsable de l'accès à l'information

p. j.